

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-53ItemMarie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 11 janvier 1893

Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 11 janvier 1893

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bernardot, François \(1846-1903\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Bureau international de la paix](#) est cité(e) dans cette lettre

[Delanoue, Jules](#) est cité(e) dans cette lettre

[Doerflinger, Charles](#) est cité(e) dans cette lettre

[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#) est destinataire de cette lettre

[Dubos-Foy \[monsieur\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Giudice, Luigi \(1826-1901\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Guttin, Jean-Baptiste](#) est cité(e) dans cette lettre

[Martens, E.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Martin, P.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Sabaté, Augustin](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[11 janvier 1893](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé

Plusieurs points sur le service du journal *Le Devoir* : expédition du numéro de janvier 1893 à Guise ; abonnement de monsieur Loubris aux États-Unis ; réabonnement de Luigi Giudice, Augustin Sabaté ; cessation du service pour monsieur Delanoue à Bardonnèche (Italie) ; ne pas envoyer de traites aux abonnés ayant déjà réglé ni à ceux dont l'abonnement est supprimé. Madame Morisseau résidant au Familistère chez Bernardot en ce moment, lui demander si elle perçoit désormais l'abonnement de son mari décédé. Demande à Doyen de présenter à la famille Bernardot son meilleur souvenir et le prie de se faire remettre par François Bernardot un exemplaire de la feuille 3 du livre *Le Familistère de Guise* pour envoi à Marie Moret. Sur l'adresse de monsieur Martens. En post-scriptum, demande à Doyen de lui envoyer à Nîmes les correspondances autographes du Bureau international de la paix et le rapport de la Fédération des sociétés féministes.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Édition](#)

Personnes citées

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Bureau international de la paix](#)
- [Delanoue, Jules](#)
- [Doerflinger, Charles](#)
- [Dubos-Foy \[monsieur\]](#)
- [Fédération française des sociétés féministes](#)
- [Gauchet \[monsieur\]](#)
- [Giudice, Luigi \(1826-1901\)](#)
- [Guttin, Jean-Baptiste](#)
- [Loubris \[monsieur\]](#)
- [Martens, E. \[monsieur\]](#)
- [Martin, Pierre](#)
- [Mayer, Georges](#)
- [Morisseau-Alot, Eugénie Rosalie \(vers 1839-\)](#)
- [Morisseau, Auguste \(1831-1892\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Rohan, Aldor](#)
- [Sabaté, Augustin](#)

Œuvres citées Bernardot (François), *Le Familistère de Guise, association du capital et du travail, et son fondateur Jean-Baptiste-André Godin : étude faite au nom de la Société du Familistère de Guise, Dequenue et Cie*, 2e éd., Guise, Imprimerie Édouard Baré, typographie et lithographie, 1893.

Lieux cités

- [Bardonnèche \(Italie\)](#)
- [Cavaillon \(Vaucluse\)](#)
- [Cheval-Blanc \(Vaucluse\)](#)
- [États-Unis](#)

- [Haine-Saint-Pierre \(La Louvière, Belgique\)](#)
- [Île Maurice \(Maurice\)](#)
- [Nantes \(Loire-Atlantique\)](#)
- [Route neuve, Céret \(Pyrénées-Orientales\)](#)
- [Zürich \(Suisse\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021
Dernière modification le 21/08/2024

Pour les semaines de janvier courant :

Veillez à ne pas envoyer de ~~travaux~~
aux ceux qui ont acquitté leur abonnement
Exemple : Sabaté - Hubert - etc.

Nous savons que Guttin etats Louis est
absent en voyage

Monsieur Caldor Pochan de Maurice
ne fait pas de versements à ce
sujet je vous en prie.

Nous observons

que Georges Muer (de Maurice)
a son abonnement terminé. Nous pourrions
et en prévenir par lettre.

Il en est à qui il ne faut pas envoyer
de travail et qui tout simplement
ou supprimera le journal et ils ne se
reabonnent pas de leur - mêmes et ce sont
MM. Gauchet à Neime St Pierre Belgique
Doerflinger à Zurich Suisse

Je vous saignusement compte des indications
ci dessus. Ces services gratuits Noyer P. Martin
Je n'est plus à Carrollen et à General
reprendre : Institut de l'Etat de l'Etat de l'Etat

Vous avez en ce moment au Familistère
Madame Morisseau (che M. Bernardot)
la veuve de notre abonné de Nantes. Est-ce
à elle que vous remettrez le service du
journal ?

Cet abonnement se termine en mars
et quand il sera échu, il ne faudra
pas, là non plus, représenter de
traite.

Vous m'obligez, cher Monsieur, en
présentant à la famille Bernardot
notre meilleur souvenir et en portant
à Bernardot de vous remettre un
exemplaire de la feuille 1^{re} Jean Lette,
exempl. que nous m'envoyez. Merci
à l'avance.

Pour M. Martens nous aimerions ;
mais il nous fera, sans faute en
partant une adresse ?

Queur bien ici cher Monsieur Dogan, que'il
en soit de même chez nous. Recevez le
plus cordial souvenir de toute la famille

M. Godin
P.S. M. Pascaly me signale

que le Bureau international Paris
 envoie aux intéressés une correction
 d'ance autographique. Il en a paru
 pour au moins dates 9 et 13 Xbre
 dernier.

Si nous en recevons pour moi
 au Varail. Prière de me les adresser
 ici.

Véritable prière pour ce qui touche
 à la question Femmes. La fédération
 des ~~des~~ féministes veut aller
 de publier et commander un rapport
 sur son œuvre.

Vous qui obligez en m'envoyant
 le plus tôt possible ces
 deux sortes de documents Paris et
Femmes si nous les avons reçus.
 cordialement